DECHETS

A – GENERALITES - CONTEXTE

Enjeux

Le volume des déchets engendré par les activités humaines ne cesse de croître. En évitant la création de déchets quand c'est possible et en favorisant le recyclage et la récupération, producteurs et consommateurs peuvent contribuer à en réduire l'impact notamment environnemental et financier.

Objectifs

Le canton de Genève a pour objectif d'atteindre le taux de 50 % pour les déchets triés en 2017.
Si ce n'est pas le cas, une taxe sur les sacs poubelle (à l'image de ce qu'ont les autres cantons suisses) devra certainement être mise en place.

Situation

CANTONALE

Chaque Genevois produit plus de 450 kg de déchets ménagers par an… et plus de la moitié de ces déchets (environ 55%) finissent encore à l'usine d'incinération.
Or en moyenne, les 2/3 du contenu d'une poubelle partant à l'incération est constitué de déchets pouvant être triés pour être valorisés : déchets organiques, papier, verre, pet, alu, piles, etc.

Informations générales sur le domaine

REDUIRE LA PRODUCTION DE DECHETS A LA SOURCE

Dans nos boites aux lettres : une étude réalisée dans la région lausannoise a montré qu'un ménage reçoit annuellement dans sa boite aux lettres 27 kilos d'imprimés publicitaires non adressés (2).

Pour limiter les risques de recevoir de la publicité adressée
Il s'agit de s'inscrire sur la « Liste Robinson » http://sdv-konsumenteninfo.ch/francais/listes-robinson/inscription/ créée au début des années ‘90.
Elle comprend à l’heure actuelle (1/2011) env. 180’000 adresses en Suisse. Les membres de l’ASMD (Association suisse pour le marketing direct) se sont engagés à s’abstenir d’envoyer de la publicité adressée aux personnes figurant sur la liste Robinson. Celle-ci est mise à jour chaque mois et envoyée aux membres qui en tiennent compte.

Comparatif Nettoyage traditionnel / lingettes de nettoyage : (2)
Nettoyage traditionnel (balai, serpillière, eau et détergent) : 12,5 l de détergent, 1’820 l d'eau, 1.2 kg de déchets d'emballage – coût CHF 50.-
Lingette de nettoyage : 1’530 lingettes, 23 kg de déchets supplémentaires. Coût CHF 700.-

Les sacs plastiques distribués par les commerçants
Les sacs plastiques à usage unique distribués par les commerçants sont fabriqués en une seconde, utilisés en moyenne 20 minutes par les consommateurs avant de mettre 400 ans pour disparaître quand ils sont jetés dans la nature ou contribuent aux rejets de dioxine et de métaux lourds quand ils sont incinérés.
(source:www.planetoscope.com)

Attention aux tampons et serviettes hygiéniques
Une femme jetterait en moyenne à la poubelle entre 100 et 150 kg de serviettes et tampons. Leur élimination doit se faire en les incinérant, donc via la poubelle de déchets. Beaucoup de tampons jetés dans les toilettes se retrouvent en effet… dans les océans, sachant qu'une majorité d'entre eux ne sont pas biodégradable et mettent 500 ans environ à disparaître.
(Source : https://marieturenne.wordpress.com/2014/05/03/tampons-et-serviettes-le-scandale-ecologique-et-sanitaire/)
De plus en plus de femmes préconisent l'usage d'une coupe menstruelle plutôt que des tampons ou serviettes pour des raisons écologiques, économiques, pratiques, voire de santé.
(Source : https://www.youtube.com/watch?v=YmJPm6zjouw&feature=youtu.be)

TRANSMETTRE PLUTÔT QUE JETER

Les brocantes caritatives des œuvres d'entraide ont une triple vocation : mettre à disposition des personnes à revenu modeste des objets et des vêtements bon marché, contribuer à l'autofinancement des activités sociales et, enfin, lutter contre le gaspillage en remettant sur le marché des objets en bon état qui étaient voués à l'élimination (1).
Le mobilier en bon état qui n'est plus utilisé peut être débarrassé gratuitement par les associations caritatives (telles que Caritas et le CSP qui se trouvent à proximité immédiate du Grand-Lancy – plus loin : Emmaüs et l'Armée du salut) qui chercheront à le revendre à bon marché.

DEPOSER SES DECHETS AUX BONS ENDROITS

L'ESREC de La Praille à Carouge (et donc à proximité de Lancy) permet de déposer différents déchets hors d'usage tels que les meubles, matériels informatiques, etc.
Reprise gratuite du matériel usagé : grâce à la taxe anticipée de recyclage incluse dans le prix d'achat, les commerces reprennent gratuitement les appareils de bureautique, d'électronique de loisirs ou d'électroménager hors d'usage. Il n'est pas nécessaire d'avoir acheté l'appareil dans le même magasin ni de faire un nouvel achat (2).

LES PILES

Le courant d'une pile coûte jusqu'à 1’000 fois plus cher que celui du réseau.
Si l'on a vraiment besoin de piles, le mieux est d'utiliser des accus au nickel-métal hydrure (NiMH) qui se rechargent jusqu'à 1’000 fois (2).

SITUATION DE NOS DECHETS

En 2014, notre poubelle contient en moyenne encore plus de 50 % de déchets recyclables : le tri à la source doit être amélioré ! (3)
Un tiers environ des déchets ménagers sont compostables : ils peuvent être transformés en engrais naturel et bon marché (1).
Ces déchets composés à 90 % d'eau sont aujourd'hui les principaux responsables du poids excessif de nos déchets incinérables. (3)

VALORISATION DES DECHETS

Utiliser du papier recyclé – 1 tonne de papier recyclé = 90'720 litres d'eau économisés (source : SIG).
Le recyclage de 27 bouteilles de plastiques (PET) permet de fabriquer un pull en laine polaire (1).
Le lombricompostage / vermicompostage
Permet de faire du terreau soi-même à partir de certains déchets organiques.
Cela nécessite d'avoir un emplacement tel que balcon ou terrasse protégée, voire une cave.
Le matériel de base coûte de 80 à 250 francs.
(Source : association lancéenne Glocal - www.association-glocal.ch)

Actions promotionnelles

Campagne « Le tri c'est chic »
Lancée en septembre 2014, cette campagne est co-organisée par la Canton, les Recycleurs de Genève et My Drop in the Oceans. Elle vise à primer les personnes qui se prennent en photo avec un Sakatri rempli à proximité d'un point de collecte. L'envoi d'une photo (au maxi une/semaine) permet d'obtenir des « DIO » qui eux-mêmes permettent de payer 5 % d'un achat chez une entreprise locale partenaire.
Il faut tout d'abord s'inscrire sur www.mydropintheoceans.org et l'on obtient déjà de premiers DRO (d'une valeur de CHF 45.-)… il semble toutefois que le nombre de magasins partenaires soit encore quasi inexistant à Genève (vu le 02.03.2015). Les photos sont à envoyer à info@mydropintheoceans.org.

B - CONSEILS

« Eco-gestes » et autres actions

AMELIORER LE TRI DES DECHETS

J'effectue au mieux le tri des déchets en vue de leur valorisation en m'organisant pour que ce soit simple et fonctionnel pour toute la famille !

Je veille à faire le tri des déchets organiques dans les sacs compostables et de les déposer dans les conteneurs verts.

Je dépose les médicaments périmés ou inutilisés chez mon pharmacien.

J'évite de jeter dans les toilettes tampons et serviettes hygiéniques qui doivent être impérativement incinérés.

J'adhère à la campagne « Le tri c'est chic » co-organisée par le canton avec www.mydropintheoceans.org

REMETTRE CERTAINS DECHETS

Je remets les téléphones mobiles usagés à Eco-Citoyen (ou à la Mairie de Lancy) en vue de leur fournir une seconde vie (campagne Solidarcomm).

Je remets le matériel électronique-électroménager usagé-bureautique.
Repris gratuitement par les commerces grâce à la taxe anticipée de recyclage ou à déposer dans un ESREC.

En raison de leur toxicité, je ramène les restes de peintures, solvants et autres produits dangereux.
Les points de vente les reprennent gratuitement (aussi au site de Châtillon à Bernex).

REDUIRE LES DECHETS A LA SOURCE

Je place un autocollant « pas de publicités » sur ma boite aux lettres.
Un potentiel d'environ 27 kg d'imprimés publicitaires par an à supprimer (2).

Je m'inscris sur la Liste Robinson pour réduire les risques de recevoir de la publicité adressée.

J'évite de prendre des sacs plastiques jetables pour ramener mes courses en partant faire les courses avec sacs en toile, cabas, panier…

J'achète des produits peu ou pas emballés et je trie les emballages (verre, PET, aluminium, fer blanc, papier et carton).

J'évite la mode du jetable (lingettes imprégnées, rasoir, assiettes en carton…).

Je choisis de préférence des produits rechargeables
… pour les articles de nettoyage et de soins du corps si nécessaire (savon liquide, gel douche).

J'achète des produits « solides » plutôt que « liquides » pour le savon en particulier.

J'achète des produits d'entretien concentrés et/ou de grande contenance afin de limiter le nombre et le volume des contenants qui seront à jeter.

J'envisage de faire du lombricompostage (vermicompostage) sur mon balcon ou terrasse protégée, voire dans la cave.

PROLONGER LA VIE DES OBJETS

Je cherche à (faire) réparer ce qui peut l'être
… en profitant par ex. des prestations de l'Atelier petites réparations de PLO
… en consultant le site www.ge-repare.ch

Je privilégier les piles rechargeables aux non rechargeables.

J'offre une seconde vie aux objets inutilisés.
Offrir nos vêtements, meubles, objets divers à une organisation caritative ou un magasin de 2e main permet de lutter contre le gaspillage et est aussi un geste de solidarité à l'égard des plus démunis.

Je participe à la campagne « Pumpipume » de prêts et d'échange d'objets entre voisins en mettant des autocollants « pumpipumpe » sur ma boite aux lettres.

Bonnes adresses

Les adresses de « Réparer plutôt que jeter » sur le site www.ge-repare.ch (réalisé par la ville de Genève et la FRC) on trouve les adresses permettant de réparer, en Ville de Genève, les types d'objets suivants :
- Accessoires – Chaussures – Electrique – Electronique – Informatique.

Atelier petites réparations
Maison du Marais – 36 rte de Vers – Plan-les-Ouates
Jean-Pierre Isler, Didier Stalder et Charles Sylvestre sont des bénévoles et travaillent gratuitement.
Permanences les lundis de 18h30 à 20h et mercredis de 15h à 18h30 ou sur appel au 079 210 69 91
(réparations diverses comme vélos mais pas d'électronique) *(source : TdG 26.01.2015)*

Donner ses textiles, habits, objets, meubles, appareils électriques et électroniques encore en état de fonctionner.
A différentes œuvres caritatives dont certaines proposent des solutions de ramassage à domicile.
- Caritas Genève – www.caritasge.ch – Tél.:022 884 99 99
- Centre Social Protestant – www.csp.ch – Tél.:022 884 38 00
- Armée du Salut – www.brocki.ch/geneve – Tél.:022 736 15 80
- Communauté d'Emmaüs – www.emmaus-ge.ch – Tél.:022 301 57 57
- Croix-Rouge genevoise – www.croix-rouge-ge.ch – Tél.:022 349 89 87

Pour en savoir plus

http://www.lancy.ch/lancy-ville-durable/gestion-des-dechets
http://ge.ch/dechets/ - Info-service 022 546 76 00
www.solidarcomm.ch
www.ge-repare.ch (pour réparer plutôt que jeter – infos et adresses, initiative Ville de Genève et FRC)
http://www.petrecycling.ch

C – REFERENCES

Références internes

(1) « Développement durable – Porter un autre regard sur notre quotidien – Les gestes d'aujourd'hui font le monde de demain » (SCDD – Unité Agenda 21 de la Ville de Genève - PNUE, juin 2007).
(2) « Pour une consommation responsable » SCDD (DARES, Etat de Genève, 2e édition, 2010)
(3) Lancy – Calendrier des levées de voiries 2015